

Communication N° 15 - 2012 au Conseil communal

Séance du 12 septembre 2012

Politique du logement Ouverture d'un compte de crédit d'études

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 83'000.00

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du logement, la Municipalité de Pully a attribué deux mandats d'étude pour :

- la rédaction des documents de référence :
 - charte communale en matière de production et d'exploitation de logements d'utilité publique LUP,
 - cahier des charges destiné aux investisseurs et constructeurs,
 - règlement communal en matière de conditions d'occupation des logements d'utilité publique,
 - règlement communal en matière d'aide personnalisée ;
- la simulation économique du modèle proposé (produits des DDP - coûts de l'aide personnalisée) ;
- le concours d'investisseurs pour les terrains des Boverattes.

Ces mandats ont été attribués afin de respecter la planification énoncée dans le préavis d'intention sur la politique du logement 2012 - 2019.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire municipal



Ph. Steiner

Pully, le 12 septembre 2012